

PHARMACIE AMIE DES NOURRISSONS

L'IMPORTANCE DE SE FORMER À LA PARENTALITÉ



Christine Le Fournier, pharmacienne titulaire et Soazick Sirand, infirmière et conseillère en lactation, sont à l'origine de la certification IPhAN (Initiative Pharmacie Amie des Nourrissons). Elles nous expliquent leur parcours et leur engagement.

Propos recueillis par Chloé Joreau



IL EXISTE UNE RÉELLE DEMANDE DES ÉQUIPES QUI SE SENTENT PARFOIS DÉMUNIES FACE AUX DIFFICULTÉS DES JEUNES PARENTS .”

Soazick Sirand

Retrouvez ici
le référentiel IPhAN
et les 10 engagements
à respecter :



La Revue Pharma : Qu'est-ce que la certification IPhAN ?

Soazick Sirand : Il s'agit de la première certification de service pour les pharmacies en France qui souhaitent devenir compétentes dans le domaine du maternage, de la parentalité et de l'alimentation du nourrisson. L'idée principale était de se poser en un relai en ville des maternités labellisées IHAB France (cf encadré) et de proposer aux femmes à la sortie de la maternité un discours harmonisé et qui répond aux recommandations de l'OMS, de l'Unicef.

D'où vient l'idée de ce projet ?

Christine Le Fournier : La maternité située à côté de mon officine a obtenu le label IHAB et j'ai voulu moi aussi me lancer dans l'accompagnement des familles. J'ai commencé à former mon équipe à l'allaitement, au rythme et aux besoins physiologiques du nouveau-né... L'objectif ? Être en mesure de relayer aux femmes et aux parents les mêmes conseils que ceux dispensés dans ces maternités. Le problème est que pensions ne pas être suffisamment formées, en réduisant trop souvent nos conseils à notre expérience personnelle. Un

conseil, aussi délicat que celui délivré pendant la grossesse ou la maternité, ne devrait jamais être le reflet de la sensibilité particulière, de l'habitude familiale ou culturelle de la personne au comptoir. À la pharmacie, nos ressentis doivent rester à la maison et nous devons agir au comptoir avec un comportement de soignants. Nos recommandations doivent rester celles des sociétés savantes, et uniquement celles-ci.

Comment avez-vous concrétisé votre ambition ?

C. L. F. : En 2016, j'ai obtenu un label italien pour l'allaitement, mais il n'était pas reconnu en France et, contrairement à une certification, je n'étais pas autorisée à communiquer à ce sujet. Je trouvais également limitant qu'il ne traite que d'allaitement car je ne le répéterai jamais assez : un enfant n'est pas qu'un tube digestif. C'est un petit être vivant qui a des besoins physiologiques et psychologiques. Il a besoin de contact, d'amour et de soins et nous devons lui offrir aussi bien une harmonie de croissance qu'une harmonie intellectuelle et psychologique tout en respectant ses besoins innés.

Je suis donc allée à la rencontre d'Isabelle Geiler,

pharmacienne investie à l'époque dans le domaine de l'allaitement et autrice de « Le conseil en allaitement à l'officine » aux éditions du Moniteur. Ensemble, nous avons éprouvé la nécessité de créer une certification reconnue par les instances de la pharmacie et qui ne concerne pas que l'allaitement.

S. S. : De mon côté, après avoir participé à la labellisation IHAB de la clinique dans laquelle j'exerçais en tant qu'infirmière puéricultrice, puis consultante en lactation, j'étais convaincue que ces principes pouvaient s'appliquer à l'officine. J'ai ainsi rejoint l'équipe et j'ai participé à la création de IPhAN en proposant des formations et des entretiens en tant que consultante en lactation.

Où avez-vous trouvé le soutien nécessaire pour développer votre projet ?

C. L. F. : Une profession qui se porte bien, c'est une profession où chacun à la volonté d'œuvrer pour elle ! C'est le cas de la société Totum Pharmaciens qui nous a accompagnées, au bénéfice de toute la profession, et je leur en suis reconnaissante.



LES ÉQUIPIERS FORMÉS SE SENTENT FIERES DE LEUR TRAVAIL ET DE LEUR POSTE.”

Christine Le Fournier

Qu'apporte cette formation aux pharmaciens ?

C. L. F. : En étant formé à la périnatalité et aux besoins du bébé, vous devenez une personnalité professionnelle capable de répondre médicalement, d'anticiper le besoin mais surtout de susciter les questions et l'intérêt. Vous ne vous comportez plus en simple parent avec sa propre sensibilité : face aux jeunes parents, aux patients, vous agissez en véritable professionnel de santé.

En étant formé, vous obtenez la confiance de toute la famille : papa, maman et bébé. Cette confiance vaut de l'or parce que vous ne soignez plus uniquement l'enfant mais vous devenez le pharmacien référent de toute la famille élargie. Il faut arrêter de penser « panier moyen » immédiat. Avec cette relation de confiance, ce ne sont pas uniquement les ventes dans le rayon puériculture qui vont se multiplier ; en réalité, c'est tout le chiffre d'affaires de l'officine qui va augmenter.

S. S. : Les pharmaciens ont longtemps été tenus à l'écart des formations dans le do-

main de la périnatalité, ou alors il s'agissait de formations très généralistes.

On ne prend pas en charge les patients de la même façon à l'officine que lors d'une consultation. Une formation spécifique pour eux les fait monter en compétence dans leur cœur de métier pour accompagner les parents aux mieux.

En pleine crise des ressources humaines, est-ce un argument pour recruter ?

C. L. F. : Absolument. Aujourd'hui, les équipiers ont pléthore de choix, mais ils cherchent avant tout une pharmacie où leur travail prend du sens pour eux même, vis-à-vis de l'équipe, des patients mais aussi des prescripteurs.

Quand on est capable d'appeler un médecin ou une sage-femme pour expliquer et soutenir le projet d'allaitement d'une femme, la démarche n'est pas la même que d'affirmer que « *l'allaitement ça ne marche jamais ou ça fait mal* » !!

Les équipiers formés se sentent fiers de leur travail et de leur poste. On recrute et on obtient le meilleur de chaque collaborateur en leur procurant un travail qui fait sens.

Un gentil sourire et une blouse propre ne suffisent plus pour faire fonctionner son officine : il est nécessaire que les collaborateurs démontrent un comportement de soignant. Notre profession restera toujours duale avec, certes, un aspect marchand mais il faut arriver à comprendre que c'est l'accompagnement et le soin apportés aux patients qui vont engendrer des ventes et assurer la prospérité de nos officines. Cette nuance donne toute sa valeur à notre métier.

Il s'agit d'une certification ancrée dans l'interprofession n'est-ce pas ?

C. L. F. : C'est une volonté forte de la certification ; il s'agit même d'un point de non-conformité si la pharmacie ne travaille pas en réseau avec les pédiatres, les sages femmes, les PMI, les médecins généralistes..., de sa région !

À quelles pharmacies recommandez-vous de se former en priorité ?

S. S. : Cette certification est importante pour les pharmacies à proximité des maternités IHAB ou dans les zones à forte densité officinale pour se différencier des autres. Néanmoins, elle l'est peut-être plus encore dans les régions de désertification médicale où les parents se reposent énormément sur la pharmacie, le premier pédiatre étant parfois à plus de 100 km ou alors débordé. Il existe une réelle demande des équipes qui se sentent parfois démunies face aux difficultés des jeunes parents.

Comment obtenir cette certification ?

S. S. : 80% de l'équipe doit avoir suivi au minimum 14 h de formation en lien avec les thématiques suivantes : les besoins globaux et les rythmes des nourrissons et de leur mère, les bases du soutien à la parentalité, la conduite pratique de l'allaitement et l'accompagnement des femmes allaitantes et la conduite pratique

de l'alimentation artificielle et accompagnement des parents qui font ce choix.

Un pilote et un co-pilote de la certification sont définis par officine et doivent suivre 7 h de formation complémentaire sur d'autres sujets précis : diversification alimentaire, sevrage de l'allaitement.

C. L. F. : Le choix de la formation que vous allez suivre compte dans la certification. Elle doit être dans la continuité d'IHAB et avoir le niveau nécessaire. Renseignez-vous sur l'organisme, les formations qu'il propose, les notes qu'il a reçues et, surtout, vérifiez l'expérience professionnelle sur le terrain du formateur. Nous recommandons un formateur qui dispose d'une expérience tutorée, au sens d'un travail en groupe avec des pédiatres et des sage-femmes, de préférence en maternité IHAB.

A titre d'exemple, « *J'ai 3 enfants et ma mère est gynéco* », n'est pas une justification suffisante !

S. S. : La formation que je propose au sein du centre de formation que j'ai fondé, CeFAN Santé, est sur-mesure pour répondre aux exigences du référentiel IPhAN. J'ai pris le parti de valoriser une formation extrêmement dense puisqu'en 3 jours nous abordons tous les sujets. Néanmoins, il est tout à fait possible de la réaliser en plusieurs étapes en suivant des formations différentes. Nous n'attendons plus que vous ! ■

IHAB FRANCE

Association à but non lucratif qui a pour ambition d'améliorer l'information des femmes pendant la grossesse, la qualité d'accueil des nouveau-nés et l'accompagnement des parents selon les recommandations de l'OMS et de l'Unicef.